

Quand nos voix comptent, le travail change !

Cfdt:

- **Faire respecter les droits et reconnaître les compétences et le travail réel des agent·es contractuel·les.**
- **Agir pour les rémunérations et une progression de carrière des personnels contractuels aussi.**
- **Promouvoir l'équité, lutter contre la précarité et les discriminations**

CCP ANT

La **commission consultative paritaire** est une instance où siègent, en nombre égal, des **représentant·es des personnels non titulaires** et des représentant·es de l'administration.
Elle examine les **licenciements** et certains **non renouvellements,** ainsi que les **questions disciplinaires**. Elle peut être saisie **en recours pour toute décision individuelle.**

VOTEZ CFDT

La CFDT, c'est

le syndicat qui représente **tous les personnels des universités**, **titulaires et contractuel·les,** qu'ils et elles soient personnels administratifs, et techniques, personnels des bibliothèques, enseignant·es, chercheur·es.

Des **hommes et des femmes engagé·es** pour **informer**, **défendre** et **faire respecter** les droits individuels des agentes et des agents, dans un cadre collectif et pour le service public.

Cfdt: **1er syndicat de France**

La CFDT veut

Agir pour une échelle de **rémunération transparente** et régulièrement réévaluée, pour les perspectives de carrière pour les agent·es contractuel·les dans un cadre de gestion négocié.

Favoriser les CDI et mettre fin à l'enchaînement des contrats courts ou sur projet, soutenir une **politique de postes pérennes et transparente.**

Lutter contre les écarts de rémunération et d'opportunités entre les femmes et les hommes, **contre les discriminations**.

Promouvoir des **organisations et des conditions de travail respectueuses** de la santé et de la sécurité de toutes et de tous.

Participer à un **dialogue social utile, efficace et exigeant,** qui propose et qui s'oppose, dans l'intérêt de chaque agent·e, syndiqué·e ou non, et dans l'intérêt collectif.

